

Pour diffusion immédiate

**Le directeur du Service de police**

## **PARFAITEMENT LÉGITIMÉ À PROPOSER DES AMÉLIORATIONS À LA STRUCTURE DU SERVICE DE POLICE**

---

**Lévis, le 19 février 2014.** – « Il est tout à fait normal, dans la foulée de sa planification stratégique pour les prochaines années, que le directeur du Service de police de la Ville de Lévis, M. Yves Charette, propose divers scénarios afin d'améliorer la structure administrative du Service de police. Aucune décision n'a été prise par le conseil municipal en regard de la structure et des nominations ».

C'est ce qu'a déclaré ce matin le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier, à la suite d'informations véhiculées par différents médias au cours des dernières heures concernant le Service de police de la Ville de Lévis. Le directeur déposera bientôt au comité exécutif ses recommandations finales.

« M. Charette est tout à fait légitimé de faire des consultations et par la suite des recommandations quant à l'organisation du Service de police », a indiqué le maire. Ces recommandations sont par la suite analysées par le comité exécutif pour décision finale par le conseil municipal.

Le maire, qui réitère son entière confiance au directeur de police, a indiqué qu'une décision sera prise dans les prochains jours quant à la structure organisationnelle qui sera retenue et aux modalités de sa mise en œuvre.

- 30 -

**Source :** Christian Brière  
Directeur  
Tél. : 418 835-8292

